



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agrée Ministère des Transports
Agrée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agrée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 15 septembre 2022

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 15 septembre 2022

Procès-Verbal n° 256-220915

Présents :

➤ **Membres du Comité Directeur :**

Cyril **CARLE**, Pierre **HAUBOIS**, Gil **PERRI**, René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**, Sébastien **TOUQUOY**

➤ **Responsable Sécurité (invité) :**
Philippe **SERGENT (SGS)**

➤ **Absents excusés :**
Cyrille **CHARPENTIER**, Damien **MENELLA (section Handivol)**

Ordre du jour :

- Point sur les avions,
- Point sur la sécurité,
- Point sur la formation,
- Tarif cotisations 2023
- Questions diverses,
- Validation des nouveaux adhérents.

**La réunion est ouverte le mardi 15 septembre 2022 à 17:48
par Pierre SARTRE, Président.**

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO

+ 33 4 67 65 59 38

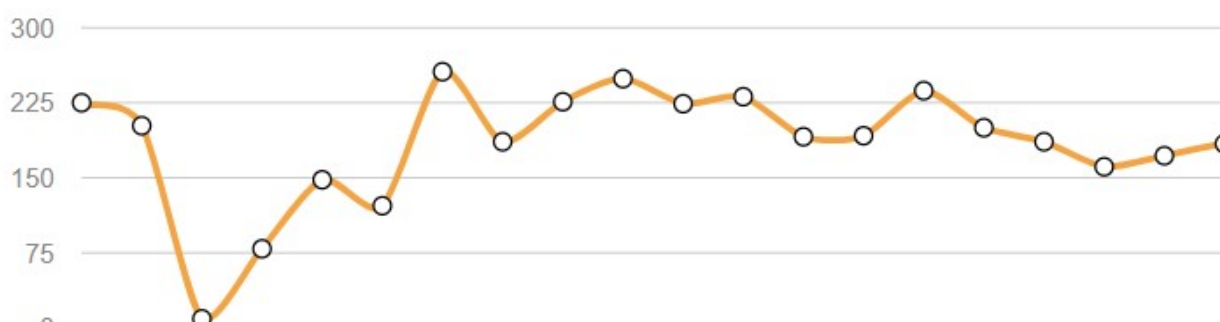
secretariat@aeroclub-montpellier.org

1- Activité

Avions (heures de vol au 31 août 2022)

1405 heures de vol enregistrées au 31 août 2022. (Pour mémoire 1646 heures pour la même période l'an dernier)

Evolution des heures de vols sur 24 mois



Adhérents au 30 avril 2022

210 membres inscrits au 31 août 2022. (114 pilotes, 89 élèves pilotes (avion ou ULM), 2 pilotes ULM handivol et 5 membres honoraires)

2 - Avions

Maintenance

* F-HPST : Remise en service le 26 août avec un moteur neuf. (potentiel 2000 heures). La mise à jour logicielle des GARMIN G3X a été effectuée (V. 9.0.1). Cette mise à jour concerne la mise en conformité avec la déclinaison magnétique.

* F-HAFP : Bords d'attaque emboutis par suite de la négligence de 2 pilotes. Les impacts seront traités lors d'une prochaine grosse visite.

* F-HMON : La mise à jour logicielle des GARMIN G3X a été effectuée (V. 9.0.1) ; Cette mise à jour concerne la mise en conformité avec la déclinaison magnétique.

*F-GOZZ : Avion toujours arrêté, en attente d'une pièce ROBIN. Cette pièce, la « pyramide du train avant devrait d'après les prévisions du site de pièces détachées ROBIN arriver semaine du 19 au 24 septembre.

*F-GMXR : RAS

*34AOG : prévoir la mise à jour du Dynon.

Evolution de la flotte

Le Président évoque l'avenir du F-GOZZ au sein de la flotte de l'Aéroclub. Cet appareil par suite d'arrêts pour maintenance tout au long de l'année affiche un taux de disponibilité de 13% et 38 heures de vol effectuées (F-HAFP durant la même période affiche lui un taux de 91 % de disponibilité). L'ensemble des

membres du comité directeur évoque aussi les années passées qui n'étaient déjà pas « terrible », 48% de disponibilité en 2021 (38% en 2020). Question, que faire de l'appareil. Après de longues discussions, il a été décidé à l'unanimité la mise en vente du DR400 F-GOZZ au prix d'environ 130000 €, l'avion ayant un moteur neuf et sortant d'une visite 1000 heures.

Dès sa remise en vol après réparation du train avant, l'appareil sera mis en vente.

Pour compenser la « disparition » du F-GOZZ, il a été décidé de ramener le tarif du F-HAP au tarif du F-GOZZ (de 204 € vers 197 €) après la vente du F-GOZZ.

3 – Point, sur la sécurité et la formation

Centre de formation

Un nouvel instructeur Stéphan DUMAS (pilote formé au Club) vient renforcer l'équipe du centre de formation de l'Aéroclub, n'hésitez pas à le contacter pour un lâché machine, un complément de formation ou autre. Il sera disponible principalement le samedi, à partir du 1^{er} octobre.

Un instructeur devrait arriver fin du mois de septembre pour compléter notre équipe d'instructeur, lui sera disponible uniquement du lundi au vendredi à partir du 1^{er} octobre.

Nouvelles formations

Suite a des modifications de la réglementation, le DTO de l'Aéroclub va devoir déposer un dossier « plan de formation » pour pouvoir continuer à effectuer des renouvellements de qualification SEP (QC-SEP) et les habilitations vol de nuit. Par ailleurs le DTO va en profiter pour déposer un dossier pour la formation « transition LAPL(A) ver PPL(A) ». Le Secrétaire va déposer les dossiers d'ici la fin du mois.

Sécurité,

RAPPEL : Notre correspondant sécurité aimerait bien qu'il y ait un peu plus de retour au niveau du REX, car l'on entend parler au club de soucis à droite, à gauche (problème sur un appareil, soucis avec le contrôle, etc.) mais rien n'apparaît dans le REX du club. Un incident déclaré sur le REX est facile à transformer en CRESAG si nécessaire (déclaration de l'incident à l'administration).

Lien vers le système de déclaration REX :

<https://rexffa.fr/Connection/LogOnStructureAccess/1303410059>

Rappel : en cas de contrôle de notre centre de formation, l'administration demandera à consulter notre REX ce qui lui donnera une vision sur le fonctionnement de l'école formation.

4 – Tarif cotisation 2023

Le compte « fonctionnement Club » de l'association étant sain, le Président propose de maintenir les tarifs 2022 pour les cotisations 2023. Le maintien des tarifs « cotisation » 2022 est voté à l'unanimité des membres présents.

5– Questions diverses :

➤ Communication club :

Sébastien le responsable de la communication de notre association demande un peu de matière pour alimenter nos sites Facebook et Instagram. Il demande aux instructeurs de communiquer sur les lâchers solo, les réussites PPL, LAPL, VFR nuit, etc.. Lui envoyer des photos de ces moments-là, pour publication. A savoir que ces publications seront anonymisées au maximum et publiées après accord des personnes.

Sébastien nous informe également, qu'il a écrit un programme fonctionnant sous Windows et Android permettant l'affichage des vols du jour de notre logiciel Aérogest sans avoir besoin de se

« logger » et demande l'autorisation pour publier ce dernier. Après présentation de son logiciel, le comité directeur félicite ce dernier et donne son accord.

➤ Gestion des badges d'accès RFID :

Le secrétariat informe le comité directeur que les badges d'accès restitués lors du départ d'un membre ne peuvent être réutilisés, badges très dégradés et doivent être détruits. Cout pour le club 5 €. Il est donc proposé de **vendre** le badge RFID aux nouveaux adhérents. (plus de caution)

Tarif du badge : 5 €

Proposition votée à l'unanimité des membres présents.

➤ Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Pour soulager le secrétariat, le comité directeur recherche un membre désirant s'investir dans le fonctionnement du Club. Le poste à pourvoir est un poste d'assistant du responsable BIA (Emmanuel DESHAYES). Pour postuler ce poste, il faut être dispo quelques heures par mois (domicile ou au club), de manière à pouvoir organiser les différentes réunions d'informations avec les responsables BIA des établissements scolaires et assurer la programmation des vols (élèves BIA, Instructeurs club et pilotes BIA) Si vous êtes intéressé(e)s merci de vous signaler au secrétariat.

➤ Règlement Général sur la Protection des Données (**RAPPEL du RAPPEL du RAPPEL du R.....**)

Avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion, chaque pilote doit désormais valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « Mes données – Confidentialité », cocher la case « Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail). Ce qui permet à un pilote en retard (par exemple) de vous prévenir ou à un pilote de vous appeler pour modifier une réservation.

6 - Validation de l'inscription des adhérents (article 8 des Statuts)

BAOUCH Ramzi – BENZAZON Thomas – BILLARD Christian – COCIORVA Oana - COSTA LACOMBE Enzo – GONZALES Robert – GROUSSET Suzanne – HIGOUNET Jean-Louis – LEFEBVRE Lucas – LEFEBVRE Mathis – MAHAMADALY Vincent – ROUSSELIER Émile – SARFATI Dimitri – TARSIGUEL Théo - THOMS ROBERT Leni – VILLATOBAS Michel.

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue et de bons vols à tous.

La réunion est close à 19h35, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET